

qu'elles s'attachent de plus en plus à l'habitude du Rosaire, à ce culte que Nos ancêtres avaient la coutume de pratiquer, non seulement comme un remède toujours présent à leurs maux, mais comme un noble ornement de la piété chrétienne. La Patronne céleste du genre humain exaucera ces prières et ces supplications, et Elle accordera facilement aux bons la faveur de voir leurs vertus s'accroître ; aux égarés celle de marcher dans la voie du salut. Elle obtiendra que le Dieu vengeur des crimes, inclinant vers la clémence et la miséricorde, rende au monde chrétien et à la société, tout péril étant désormais écarté, cette tranquillité si désirable.

Encouragé par cet espoir, Nous supplions Dieu, par l'entremise de Celle dans laquelle Il a mis la plénitude de tout bien, Nous le supplions de toutes Nos forces de répandre abondamment sur vous, Vénérables Frères, ses faveurs célestes. Et comme gage de Notre bienveillance, Nous vous donnons de tout Notre cœur, à vous, à votre clergé et aux peuples commis à vos soins, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 1er septembre 1883, sixième année de Notre Pontificat.

LÉON PP. XIII